

«Du reste, il n'y a eu que quatre candidats en présence pour les quatre sièges départis à la circonscription de Diekirch, et, d'après notre loi électorale, les quatre candidats étaient, par là même, élus députés, quelque fût le nombre de voix obtenus par l'un ou l'autre individuellement.»

Le ton change quand il est question de l'élection éventuelle du baron de Blochausen à la présidence de la Chambre. Personnellement Thilges regrette cette possibilité, parce qu'il donne toutes les chances à Emmanuel Servais, mais il concède «qu'il va falloir veiller à ce que le choix à faire par la Chambre . . . ne soit pas attentatoire à la déférence et au respect que les représentants du pays doivent en toutes circonstances à l'auguste personne du Souverain» Aussi le ministre d'Etat se déclare-t-il prêt pour empêcher l'élection du baron de Blochausen, à en faire une question de cabinet.

Enfin Thilges en vient à l'essentiel: à faire comprendre à Guillaume III, par force détours, qu'il ne devrait pas descendre dans l'arène publique, «que toute démarche prématurée serait intempestive et irait à l'encontre du but qu'il s'agit d'atteindre et que lui, Thilges, verrait donc de sérieux inconvénients à communiquer à ses collègues la lettre de M. de Villers du 18 juillet alors que plus de trois mois nous séparent encore de l'ouverture de la prochaine session législative.»

Guillaume III fut bien inspiré en suivant les conseils de son «dévoué serviteur», de qui les prédictions s'avèrent d'ailleurs exactes.

Emmanuel Servais venant à occuper le siège présidentiel d'une Chambre qui n'avait qu'à se vouer aux affaires du pays, dans une atmosphère que Thilges décrit lui-même comme «apaisée».

Néanmoins, le ministre d'Etat est visiblement fatigué du pouvoir et des suites d'une pneumonie — «sa santé a toujours été délicate» écrira le Journal de Liège du 28. 9. 1888. N'ayant pas, sur le terrain intérieur, de raison valable pour motiver son désir de se retirer, Thilges s'en prend aux affaires étrangères! Voici ce que contient à cet égard sa lettre de démission du 8. 9. 1888: «Nous vivons dans une période d'agitation politique universelle qui réclame à la tête de Votre gouvernement un homme plus fort et plus énergique que moi. Un ministre d'Etat dans une situation de santé ne peut compter sur la déférence à ses opinions, nécessaire à une marche réellement progressive des affaires de l'Etat.

«Dans l'état actuel des affaires intérieures du Grand-Duché mon remplacement au ministère d'Etat ne sera pas difficile et ne causera aucun embarras à Votre Majesté. — Les affaires de mon département sont à jour; rien n'y entravera la libre action de mon successeur. — La Chambre des députés dans sa composition actuelle sera favorable à tout gouvernement d'opinions modérées.»

Le journal «L'Echo» du 27 février 1895 a prétendu que pour obliger Edouard Thilges à quitter la présidence du gouvernement, Paul Eyschen lui aurait fait la leçon en pleine Chambre (1888).

S'il est vrai que cette intervention a accentué le léger froissement qui s'était créé entre les deux hommes d'Etat à la suite d'ingérences